

(Re)confinement : Profitez de l'accès "SOGET à domicile" gratuit

Madame, Monsieur,

Suite aux dernières annonces du gouvernement, SOGET se mobilise à nouveau en offrant la solution " **SOGET à domicile** " à ses clients, contribuant ainsi à la continuité des opérations portuaires, logistiques et douanières en toute " cyber-sécurité ".

Cette solution permet en effet de réaliser toutes les opérations AP+* en se connectant de manière sécurisée, depuis n'importe **quelle box/connexion Internet « grand public »**.

SOGET **maintient la gratuité du service**, afin de soutenir l'activité de ses clients et continue à **prendre en charge l'ensemble des coûts induits par la mise en place d'une telle solution** (investissement matériel, temps homme d'installation et de paramétrage).

Pour faciliter la continuité de service pour un maximum d'entreprises, le nombre d'accès "**SOGET à domicile**" est défini selon la règle suivante :

Nombre de clés AP+	Nombre maximum d'accès " SOGET à domicile "
Entre 1 et 5	1
Entre 6 et 10	2
Entre 10 et 20	4
Au-delà de 20	8

Le nombre d'accès simultanés étant plafonnés, il conviendra de limiter vos accès à AP+ et de vous déconnecter à la fin de chacune des opérations réalisées.

Pour en bénéficier [vous trouverez ici le bulletin d'inscription](#) à nous retourner signé.

N'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe production-reseau@soget.fr pour tout complément d'information.

**Pour mémoire, S)ONE est accessible en ligne depuis n'importe quel appareil connecté à internet, vous pouvez donc réaliser toutes vos opérations VRAC et FCL directement dans S)ONE depuis chez vous à l'exception des opérations liées au fluvial, au transbordement, aux demandes de sortie et à la gestion des vides. Les trafics RORO et LCL sont pour l'instant toujours gérés dans AP+.*

Bien cordialement,

L'équipe SOGET